

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/25/0140 du 20 mars 2025 du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité concernant des travaux d'entretien du cours d'eau « Eselbaach » à Mecher au nom et pour compte de l'Administration de la gestion de l'eau- Service Aménagement et renaturation.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 7 avril 2025

Le bourgmestre

(s) Georges KEIPES